



location de parking dans un immeuble

Par **RESSAULT**, le 12/10/2010 à 17:18

Bonjour,

Ma fille est locataire d'un appartement dans un petit immeuble qui compte moins de places de parking que de logement.

Cependant, la location d'une place de parking est obligatoire. Est-ce légal ?

Par **fabienne034**, le 12/10/2010 à 18:12

oui pourquoi pas ?

POUR TOUT SAVOIR SUR LE BAIL DE LOGEMENT

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Par **mimi493**, le 12/10/2010 à 18:34

En quoi est-ce obligatoire ?

Qui le dit ? et sur quelle base ?

Par **RESSAULT**, le **14/10/2010** à **14:31**

C'est compris dans le montant du loyer, sans moyen de s'en désister.

Par **mimi493**, le **14/10/2010** à **17:02**

Donc il n'y a pas location d'un parking (qui exigerait de payer un loyer spécifique pour le parking en sus du loyer pour le logement)

Il y a une location comprenant le logement et des annexes (cave, place de parking privative) avec un seul loyer ou l'usage des parties communes (le parking est alors une partie commune comme l'ascenseur, les escaliers etc.)